Légende :

- RF — Zone non constructible (interdiction stricte)
- RC — Zone d'expansion des crues (interdiction)
- B — Zone constructible avec prescriptions simples
- BC — Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
- 685 — Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
- Sens d'écoulement exceptionnel
- Limite de la crue de référence
- Périmètre de la zone d'étude du PPRi
- Limite communale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

29

ZONAGE REGLEMENTAIRE
La Sérène de Sanvensa

Echelle
1/10 000

Altimétrie rattachée au système NGF69

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

30

ZONAGE REGLEMENTAIRE
La Sérène de Sanvensa

Légende :

- **RF** — Zone non constructible (interdiction stricte)
- **RC** — Zone d'expansion des crues (interdiction)
- **B** — Zone constructible avec prescriptions simples
- **BC** — Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
- 685 — Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
- Sens d'écoulement exceptionnel
- Limite de la crue de référence
- Périmètre de la zone d'étude du PPRi
- Limite communale

Echelle
1/10 000

N

Altimétrie rattachée au système NGF69

Commune de SANVENSA

Commune de MORLHON-LE-HAUT

DREAL
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Cité Administrative Bât. Gallieni
Boulevard Armand Duportal
31074 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 58 81 00
Fax : 05 61 58 81 01
DATE(S)
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'AVEYRON
SERVICE RISQUES
Cité Administrative
Boulevard Armand Duportal
12033 RODEZ Cedex 9
Tél. : 05 65 75 79 00
Fax : 05 65 75 79 01
avril 2022
PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION
DE LA VALLEE DU LOT AMONT
ZONAGE REGLEMENTAIRE
VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - SUD
Commune de
LA ROUQUETTE
Commune de
VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
Commune de
SANVENSA
[247.20]
[246.73]
[243.15]
[245.47]
[246.24]
[246.73]
[245.80]
[246.40]
[247.82]
[244.36]
[244.24]
[244.36]
[244.16]
[244.47]
[244.80]
[244.16]
[243.36]
[243.16]
[243.4]
[242.8]
[243.36]
[243.16]
[243.4]
[242.8]
ASSAINISSEMENT
Limite
Limite
Limite
Echelle
1/5 000
Nord
Aléa très fort/zone inondable très basse vitesse
Aléa d'expansion des crues (débordés)
Aléa d'submersion sous écoulements lents
Aléa submersion sous écoulements forts (zone
Aléa submersion sous écoulements forts
Aléa d'écoulement torrentiel
Zone de dissipation d'énergie
Limite des aléas (Aléas du PPRI)
Limite communale

Commune de LA ROUQUETTE

Commune de MONTEILS

Commune de SANVENSA

le Moulin de Papier

la Vergnole de Sanvensa

la Pauze

Laurière

le Pré Grand

la Tuile

Mouillac

Ravin de l'Iversenc

la Fontaine

Floirac

236.1

les Fénials

la Bouysse

Puech de Cluzel

le Cluzel

le Coustal

les Caux

le Causse

234.2

la Capelle

Voir zoom 31

Mas Castanié

Couvent

232.9

232.75

232.3

le Moulin

les Guilloux

la Vigne Vieille

les Combes

le Bari

le Combal

D47

D648

238

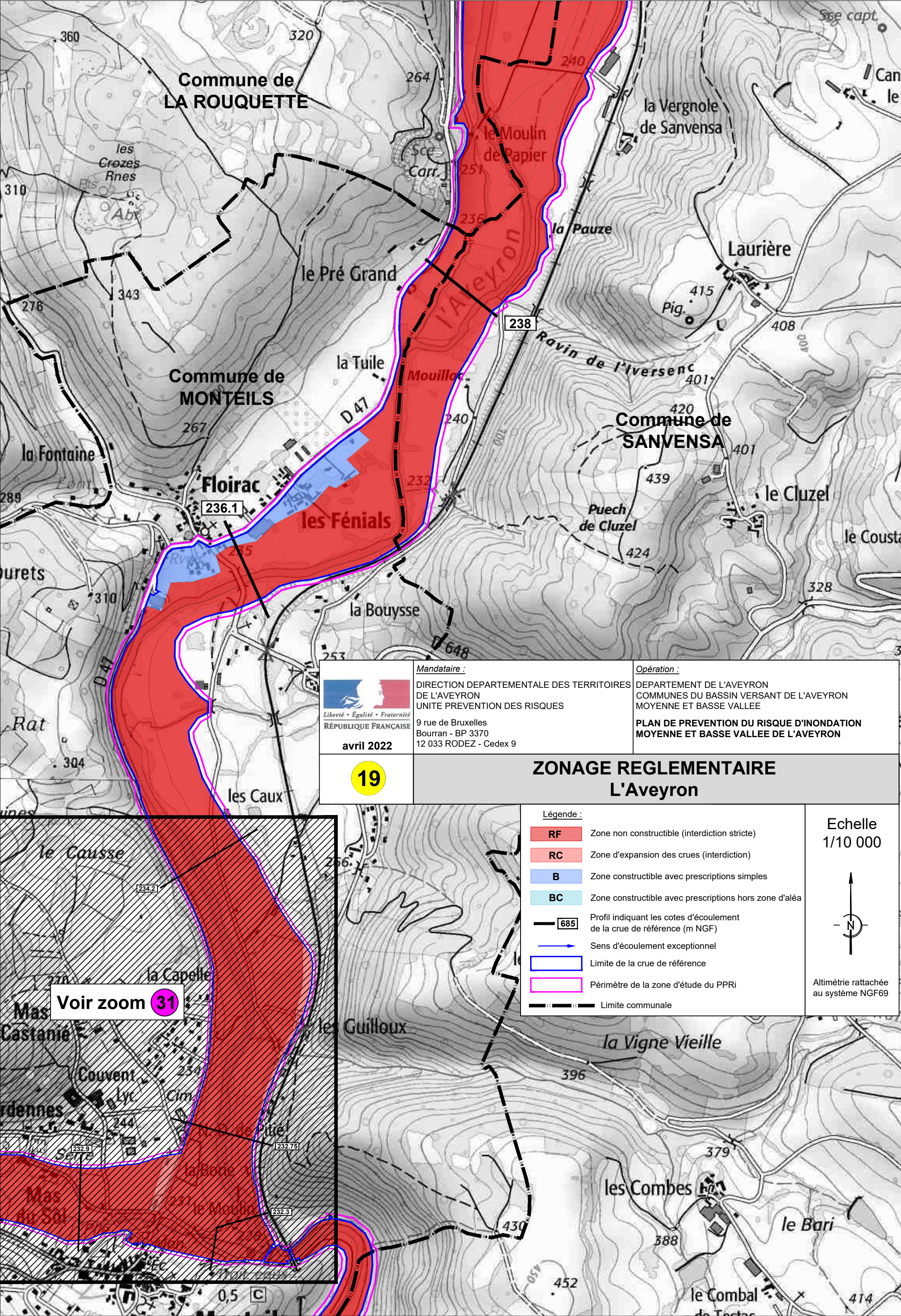

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

19

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

ZONAGE REGLEMENTAIRE
L'Aveyron

Légende :

- RF — Zone non constructible (interdiction stricte)
- RC — Zone d'expansion des crues (interdiction)
- B — Zone constructible avec prescriptions simples
- BC — Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
- 685 — Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
- Sens d'écoulement exceptionnel
- Limite de la crue de référence
- Périmètre de la zone d'étude du PPRi
- Limite communale

Echelle 1/10 000

N

Altimétrie rattachée au système NGF69

Voir zoom 31

Echelle
1/10 000

Altimétrie rattachée
au système NGF69

Commune de
MONTEILS

Commune de
SANVENSA

Commune de
LA FOUILLADE

Commune de
NAJAC

225

218

212

206

Légende :

RF	Zone non constructible (interdiction stricte)
RC	Zone d'expansion des crues (interdiction)
B	Zone constructible avec prescriptions simples
BC	Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
685	Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
	Sens d'écoulement exceptionnel
	Limite de la crue de référence
	Périmètre de la zone d'étude du PPRi
	Limite communale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

avril 2022

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

**PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION
MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON**

20

ZONAGE REGLEMENTAIRE
L'Aveyron